OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation continue
en chiffres-enquête 2020

Décembre 2021

observatoire de la formation

INFPC

Il existe plusieurs types d'organismes de formation autorisés à dispenser des formations au Luxembourg. Selon leur statut, la législation leur impose des conditions spécifiques pour pouvoir exercer. Pour cette enquête, les organismes de formation sont regroupés en trois catégories :

- organismes privés ;
- organismes institutionnels/sectoriels ;
- associations sans but lucratif (asbl).

Pour 2020, 1 216 contacts sont répertoriés. Le nombre de contacts reste stable par rapport à l'enquête 2017.

L'enquête administrée par la société TNS-ILRES (CAWI), du 22 octobre 2020 au 12 février 2021, a permis de dénombrer 409 organismes de formation actifs sur le territoire luxembourgeois. Le nombre de structures ayant répondu diminue de 7 % par rapport à 2017.

Pour cette quatrième édition de l'enquête, 340 organismes de formation[1] qui ont réalisé en 2019 des actions de formation sont considérés. Ceux qui se sont créés en 2020, au nombre de 32, ainsi que ceux qui n'ont pas répondu aux questions relatives à la qualité dans les organismes de formation, au nombre de 37, sortent du champ de l'enquête.

Encadré 1

Organismes privés
Les organismes de formation privés sont soumis aux règles du droit d'établissement et doivent être titulaires d'une autorisation ministérielle pour exercer l'activité de formation professionnelle continue. Cette autorisation est délivrée nominativement, tant pour les sociétés de capitaux que pour les sociétés de personnes.

Organismes institutionnels/sectoriels
Les organismes institutionnels sont exemptés de l'autorisation ministérielle évoquée pour les organismes privés. Ils sont habilités à exercer l'activité de formation par le biais d'autres lois. Les chambres professionnelles, les organismes de formation publics (ex.: Centre National de Formation Professionnelle Continue) et les communes sont associés à ce regroupement d'organismes de formation.

Les organismes sectoriels rassemblent les prestataires qui répondent aux besoins spécifiques des secteurs d'activité (ex.: Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment) ou des professions (ex.: Ordre des Architectes et des Ingénieurs-conseils) dont ils émanent.

Associations sans but lucratif (asbl)
Les associations privées sont agréées individuellement, sur demande, par le ministre ayant la formation professionnelle dans ses attributions. L'agrément de ces organismes prend la forme d'un arrêté ministériel les déclarant organisateurs de cours de formation professionnelle continue.

En savoir plus : www.lifelong-learning.lu

Source : INFPC

[1] Marge d'erreur : +/- 5 % par rapport aux réponses qui auraient été produites par l'ensemble des 1 216 contacts, avec un indice de confiance à 95 %.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

06
Introduction

01
Focus sur les organismes privés

09
Structure des organismes privés

11
Zone géographique d'activité des organismes privés

12
Stratégie commerciale des organismes privés

03
Les pratiques des organismes de formation

23
Activités des organismes de formation

29
Caractéristiques de l'offre de formation

31
Participants aux formations

02

La qualité dans les organismes de formation

16
Capacité à documenter l'information sur les formations

18
Capacité à documenter les démarches en matière de gestion des ressources

20
Capacité à documenter les démarches en matière de suivi et d'évaluation des apprenants

21
Certification des formateurs

21
Détention d'une norme, d'une certification, d'un label et/ou d'une charte

04

Digitalisation de la formation

35
Utilisation des outils numériques

37
Perception de la digitalisation

38
Atouts de la digitalisation

39
Freins à la digitalisation

05

Bilan & perspectives

42
Bilan

44
Perspectives

INTRO
DUCTION

En 2019, Les organismes privés représentent

78 %

des organismes de formation présents sur le marché luxembourgeois.

Les organismes institutionnels/ sectoriels comptent pour

8 %

des organismes de formation et les asbl pour

14 %

01

Les organismes privés ont, en moyenne, huit à neuf années d'expérience dans le domaine de la formation. Les très petites structures sont dominantes : sept organismes privés sur dix comptent moins de cinq salariés. Une petite majorité a pour activité unique ou principale la formation, exerce sur le seul territoire luxembourgeois et dispose d'au moins une salle de formation. Dans un tiers des structures, plus de la moitié des salariés sont formateurs. Dans la moitié d'entre elles, il est d'usage de recourir à des formateurs externes. Le web, qui englobe les réseaux sociaux, est perçu par trois organismes privés sur cinq comme tout à fait utile pour accroître la visibilité de l'offre. C'est aussi un moyen de capter des nouveaux clients.

02

En règle générale, les organismes de formation (privés, institutionnels/sectoriels et asbl) disposent d'une bonne capacité à documenter les informations caractérisant leurs formations ainsi que leurs démarches en matière de gestion des ressources aussi bien que de suivi et d'évaluation des apprenants. C'est un gage de leur engagement dans la qualité. Les principales difficultés qu'ils rencontrent portent sur la présentation des informations relatives aux modalités d'évaluation des formations, sur la revue et l'évaluation des compétences et de la performance des formateurs, sous-traitants et co-traitants, ainsi que sur l'évaluation de l'atteinte par les apprenants des objectifs de formation. Seuls deux organismes de formation sur cinq considèrent la certification des formateurs comme déterminante. Ils sont finalement, plus de la moitié à déclarer détenir une norme, une certification, un label et/ou une charte pour la gestion de leur organisation, de leurs formateurs ou de leurs formations.

03

Neuf organismes de formation sur dix élaborent des programmes de formation sur mesure. Un tiers d'entre eux offrent des formations dans un seul domaine, contre un quart dans quatre domaines et plus. Les domaines « Développement personnel et professionnel », « Gestion d'entreprise, Ressources humaines » et « Langues » restent privilégiés. La demande dans ce dernier domaine se focalise sur l'apprentissage du français, du luxembourgeois et de l'anglais. Le e-learning se démocratise. Deux tiers des organismes de formation offrent des formations en e-learning, en mode tutoré à distance de préférence. Sans surprise, les organismes de formation forment plutôt des dirigeants, des cadres et des salariés du secteur privé, principalement issus de la finance et de l'industrie. Les particuliers qui financent eux-mêmes leurs formations ne sont pas en reste. Un peu plus d'un organisme de formation sur deux leur offre des formations.

04

La formation se digitalise progressivement grâce à une utilisation accrue des outils numériques comme les classes virtuelles ou les vidéo-conférences. Un organisme de formation sur deux perçoit la digitalisation comme un moyen de favoriser l'engagement des apprenants et d'augmenter la réactivité face à leur demande. Ils craignent, par contre, que l'apprentissage se déshumanise.

05

Six organismes de formation sur dix dégagent moins de 50 000 euros de chiffre d'affaires provenant de l'activité de formation sur le territoire. Les perspectives d'évolution du chiffre d'affaires sont revues à la baisse à court comme à moyen terme après la première situation de confinement (mars-juin 2020). En revanche, la confiance en l'avenir tend à se maintenir. Les dirigeants des organismes de formation sont encore 43 % à miser sur la hausse de leur chiffre d'affaires à moyen terme, soit sept points de moins qu'avant le première situation de confinement, mais toujours plus que ceux qui parient sur la baisse (15 %) ou sur l'incertitude (13 %). Pour 72 % d'entre eux, il faudra un à deux ans pour retrouver un niveau d'activité comparable à celui d'avant la pandémie.

FOCUS SUR LES

ORGANISMES PRIVÉS

En 2019, quatre organismes de formation sur cinq relèvent du secteur privé (Graphique 1).

Graphique 1
Répartition des organismes de formation selon le statut (en %) – 2019

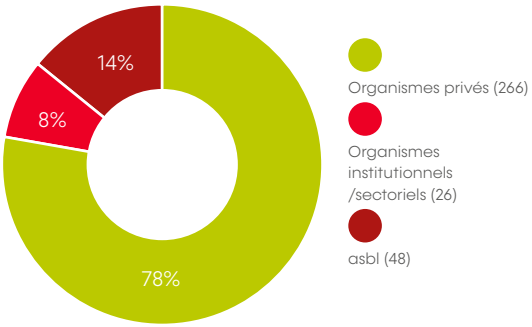

Lecture : 78 % des organismes de formation sont des organismes privés.

Source : Observatoire de la formation

Structure des organismes privés

Les organismes privés possèdent, en moyenne, huit à neuf années d'expérience dans le domaine de la formation. La moitié d'entre eux ont débuté leur activité après 2012, et 23 % entre 2017 et 2019.

Les structures de moins de cinq salariés sont les plus nombreuses parmi les organismes privés (72 %).

93 organismes privés ne comptent aucun salarié, soit 35 % des organismes privés **(Graphique 2)**. Seuls 13 % des organismes privés comptent 20 salariés et plus.

Graphique 2
Répartition des organismes privés selon la taille (en %) - 2019

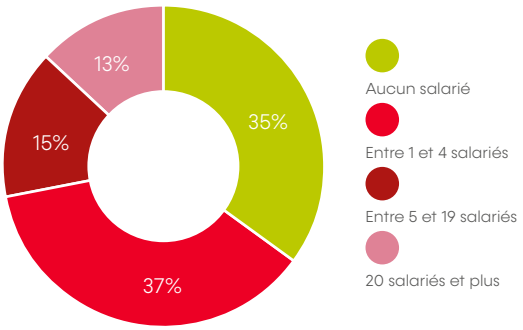

Lecture : 37 % des organismes privés comptent entre 1 et 4 salariés.

Source : Observatoire de la formation

La moitié des organismes privés ont la formation pour activité unique (20 %) ou principale (31 %). Pour les structures de 20 salariés et plus, la formation est davantage une activité secondaire (77 %) **(Graphique 3)**.

Graphique 3
Répartition des organismes privés selon le poids de l'activité de formation par taille (en %) – 2019

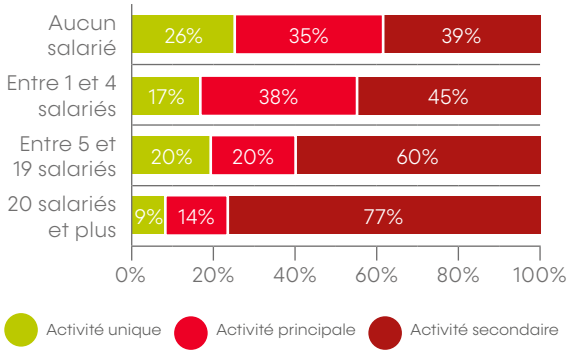

Lecture : 61 % des organismes privés qui ne comptent aucun salarié ont la formation pour activité unique (26 %) ou principale (35 %).

Source : Observatoire de la formation

Plus d'un salarié sur deux est formateur dans 34 % des organismes privés[2]. Cette part augmente dans les plus petites structures et dans celles qui ont la formation pour activité unique ou principale. Plus d'un salarié sur deux est formateur dans 44 % des organismes privés employant entre un et quatre salariés **(Graphique 4)** et dans 46 % de ceux qui ont la formation pour activité unique ou principale.

Graphique 4
Part des organismes privés comptant plus d'un salarié sur deux comme formateur par taille (en %) - 2019

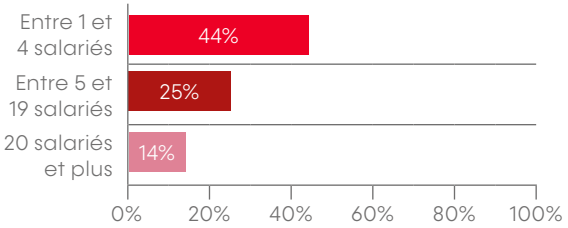

Lecture : plus d'un salarié sur deux est formateur dans 14 % des organismes privés comptant 20 salariés et plus.

Source : Observatoire de la formation

[2] Organismes privés comptant au moins un salarié.

La moitié des organismes privés ont recours à des formateurs externes (51 %). Les structures de cinq salariés et plus font davantage appel à des formateurs externes (76 %).

La part des organismes privés ne disposant d'aucune salle de formation s'établit à 44 %. Un peu moins de la moitié d'entre eux (47 %) louent des locaux pour leur activité de formation.

Un tiers des organismes privés possèdent une seule salle de formation et 23 % plus d'une salle. Ils sont 15 % à les proposer à la location. Ils sont 42 % à louer des locaux pour leur activité de formation.

Zone géographique d'activité des organismes privés

La majorité des organismes privés (55 %) limitent leur activité de formation au seul territoire luxembourgeois.

Pour 17 % des organismes privés, la zone géographique d'activité correspond à la Grande Région **(Graphique 5)**. L'activité commerciale s'étend au-delà des frontières des régions voisines du Luxembourg pour les autres (28 %).

Graphique 5
Répartition des organismes privés selon la limite géographique de leur activité (en %) - 2019

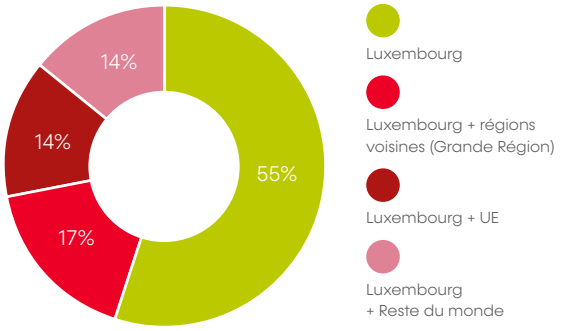

Lecture : 17 % des organismes privés dispensent leurs formations dans une zone limitée à la Grande Région.

Source : Observatoire de la formation

Stratégie commerciale des organismes privés

C'est principalement par le bouche à oreille que les clients sont informés.

Le web devance le présentiel : la diffusion d'informations sur leur site internet, la présence sur les réseaux sociaux et l'envoi d'e-mails comptent parmi les principaux modes de communication utilisés par respectivement 62 %, 61 % et 55 % des organismes privés, contre respectivement 53 % et 30 % en ce qui concerne le rendez-vous en face-à-face et l'événementiel **(Graphique 6)**.

Les moyens de promotion payants sont moins utilisés. 11 % des organismes privés achètent des espaces publicitaires en ligne.
Ils s'appuient peu sur la presse écrite (7 %) et sur la radio/la télévision (1 %).

Graphique 6
Part des organismes privés selon le mode de communication utilisé pour informer leurs clients actuels et potentiels de leur activité de formation (en %) – 2019

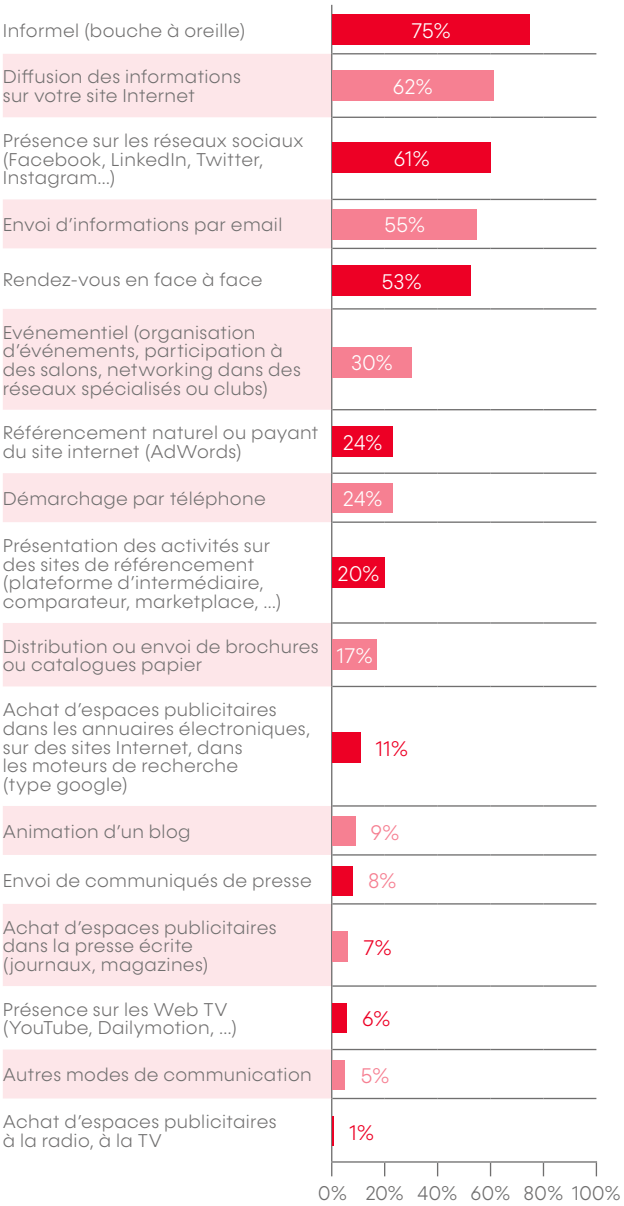

Lecture : 62 % des organismes privés utilisent leur site internet pour diffuser des informations sur leur activité de formation.

Source : Observatoire de la formation

Pour six organismes privés sur dix, la promotion et/ou la commercialisation des formations sur le web est déterminante pour accroître la visibilité de l'offre et capter de nouveaux clients.

La moitié des organismes privés (51 %) perçoivent la promotion et/ou la commercialisation sur le web comme tout à fait utile pour remplacer le catalogue papier. Ils sont 17 % à penser le contraire **(Graphique 7)**.

Graphique 7
Répartition des organismes privés selon leur perception de l'utilité de promouvoir et/ou de commercialiser leurs formations sur le web (en %) – 2019

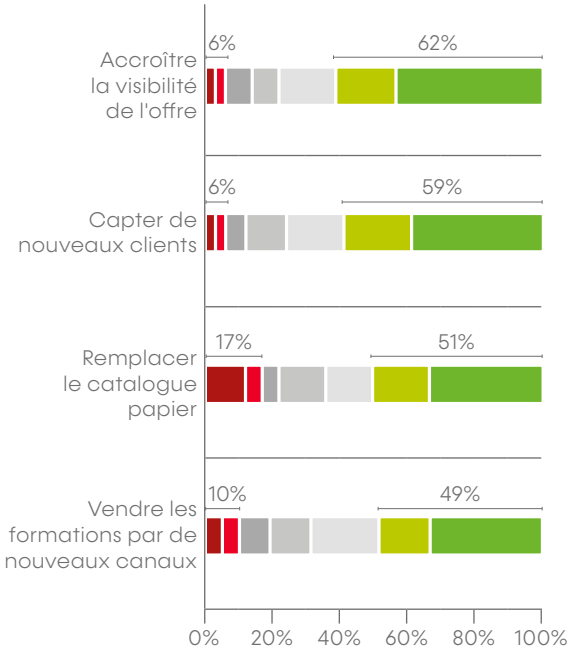

Lecture : la promotion et/ou la commercialisation des formations sur le web est perçue comme tout à fait utile par 62 % des organismes privés pour accroître la visibilité de l'offre.

Source : Observatoire de la formation

Pas du tout utile
Zone d'indécision
Tout à fait utile

Encadré 2

Les organismes privés (OP) en 2019 - Quelles différences par rapport à 2013* et 2016 ?**

Indicateur	2013*	2016**	2019	E***
Nombre d'OP répondants	213	312	266	-
Part des OP (en %)	80	84	78	-
Expérience moyenne des OP (en années)	7,7	8,2	8,6	+
Part des OP comptant moins de 5 salariés (en %)	63	73	72	-
Part des OP ne comptant aucun salarié (en %)	15	32	35	+
Part des OP ayant la formation comme activité unique ou principale (en %)	50	50	51	+
Part des OP ayant recours à des formateurs externes (en %)	48	51	51	=
Part des OP possédant au moins une salle de formation (en %)	40	56	56	=
Part des OP louant des locaux pour leur activité de formation (en %)	41	50	44	-
Part des OP dont l'activité de formation se limite au Luxembourg (en %)	48	49	55	+
Part des OP dont l'activité de formation s'étend au-delà de la zone UE (en %)	10	14	14	=
Part des OP citant la présence sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn...) comme un des modes de communication privilégié	40	54	61	+

* Source : Observatoire de la formation, « L'offre de formation continue en chiffres – enquête 2014 », Formabref, 2014.
** Source : Observatoire de la formation, « L'offre de formation continue en chiffres – enquête 2017 », Formabref, 2018.
*** E pour évolution entre 2016 et 2019.

Source : Observatoire de la formation

LA QUALITÉ DANS LES ORGANISMES DE FORMATION

La suite de la publication se réfère à l'ensemble des organismes de formation (organismes privés, organismes institutionnels/sectoriels et asbl).

La capacité d'un organisme de formation à documenter ses démarches est un révélateur de sa capacité d'engagement dans la qualité.

Trois axes d'évaluation sont envisagés : la capacité à documenter l'information caractérisant chaque formation, la capacité à documenter les démarches en matière de gestion des ressources et la capacité à documenter les démarches en matière de suivi et d'évaluation des apprenants.

Capacité à documenter l'information sur les formations

Les principales difficultés rencontrées par les organismes de formation portent sur la documentation des modalités d'évaluation des formations.

Cinq informations sont perçues comme tout à fait faciles à documenter. Elles correspondent aux objectifs visés (62 %), au contenu (64 %), aux dates, horaires et lieux (71%), à la nature et au montant des coûts (62 %) ainsi qu'aux modalités de contact de l'organisme de formation (72 %) **(Graphique 8)**.

Quand il s'agit des informations relatives aux modalités d'évaluation, à la reconnaissance de la formation et aux formateurs et/ou partenaires de formation, seul un organisme de formation sur deux estime qu'il est tout à fait facile de les documenter. Entre 6 et 7 % des organismes de formation déclarent le contraire.

À cette liste des informations perçues à la marge comme tout à fait difficiles à documenter, s'ajoute la nature et le montant des coûts de la formation (6 %). Cette information est ambivalente dans la mesure où elle compte parmi celles perçues à la fois comme des plus difficiles et des plus faciles à documenter.

Graphique 8
Répartition des organismes de formation selon leur capacité à documenter l'information caractérisant chacune de leurs formations (en %) – 2019

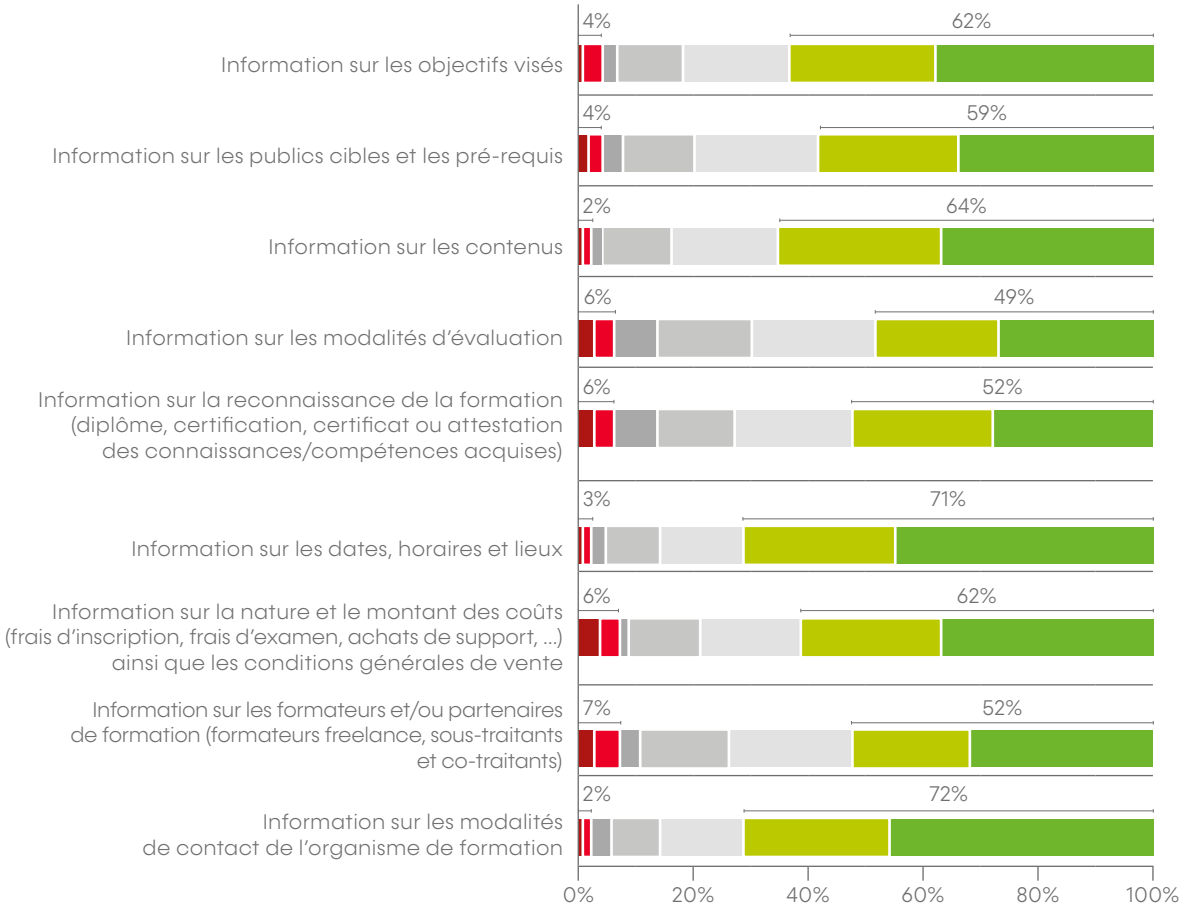

Lecture : 62 % des organismes de formation perçoivent, par formation, l'information sur les objectifs visés comme tout à fait facile à documenter.

Source : Observatoire de la formation

Pas du tout facile
Zone d'indécision
Tout à fait facile

Capacité à documenter les démarches en matière de gestion des ressources

Les principales difficultés rencontrées par les organismes de formation portent sur la revue et l'évaluation des compétences et de la performance des formateurs, co-traitants et sous-traitants.

Trois démarches sont perçues comme tout à fait faciles à documenter. Elles correspondent à la détermination des compétences requises pour la fonction de formateur au sein de l'organisme (58 %), à l'assurance que les ressources techniques sont adaptées aux formations délivrées et aux participants (56 %) et à l'assurance que les ressources d'encadrement décrites, choisies et planifiées sont maintenues afin de répondre aux objectifs de chaque formation (55 %) **(Graphique 9)**.

À l'opposé, trois démarches sont perçues comme tout à fait difficiles à documenter. Elles correspondent à la revue et à l'évaluation des compétences et de la performance des partenaires de formation (formateurs freelance, sous-traitants et co-traitants) (11 %), à la réalisation d'entretiens et à l'évaluation, de manière régulière, des compétences et de la performance des formateurs (8 %) ainsi qu'à l'ajustement et la validation, avant la mise en place d'une nouvelle formation, des ressources d'encadrement et des ressources techniques (supports, outils, équipements) nécessaires à son bon déroulement (7 %).

Graphique 9
Répartition des organismes de formation selon leur capacité à documenter les démarches portant sur la gestion des ressources (en %) – 2019

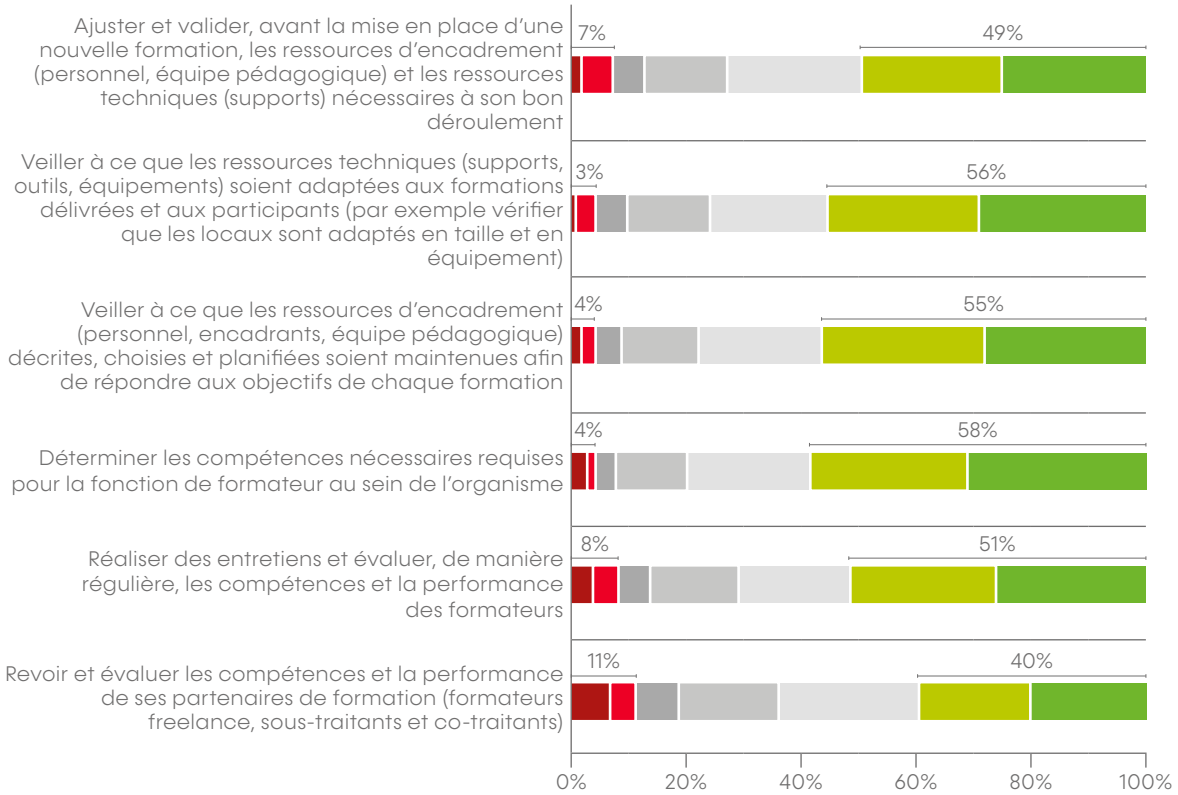

Lecture : revoir et évaluer les compétences et la performance de ses partenaires de formation est perçu comme tout à fait facile à documenter par 40 % des organismes de formation.

Pas du tout facile
Zone d'indécision
Tout à fait facile

Source : Observatoire de la formation

Capacité à documenter les démarches en matière de suivi et d'évaluation des apprenants

Les principales difficultés rencontrées par les organismes de formation portent sur l'évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

Les démarches perçues comme tout à fait faciles à documenter concernent l'établissement de la traçabilité de la participation des apprenants (74 %), la fourniture du diplôme, de la certification, du certificat ou de l'attestation des connaissances/compétences acquises à l'issue de la formation (66 %) et le recueil des appréciations des apprenants (65 %) **(Graphique 10)**.

En revanche, les organismes de formation rencontrent des difficultés en matière de documentation des démarches relatives à l'évaluation de l'atteinte des objectifs de formation (7 %) et de mise en oeuvre des modalités de traitement des réclamations (8 %).

Graphique 10
Répartition des organismes de formation selon leur capacité à documenter les démarches portant sur le suivi et l'évaluation des apprenants (en %) – 2019

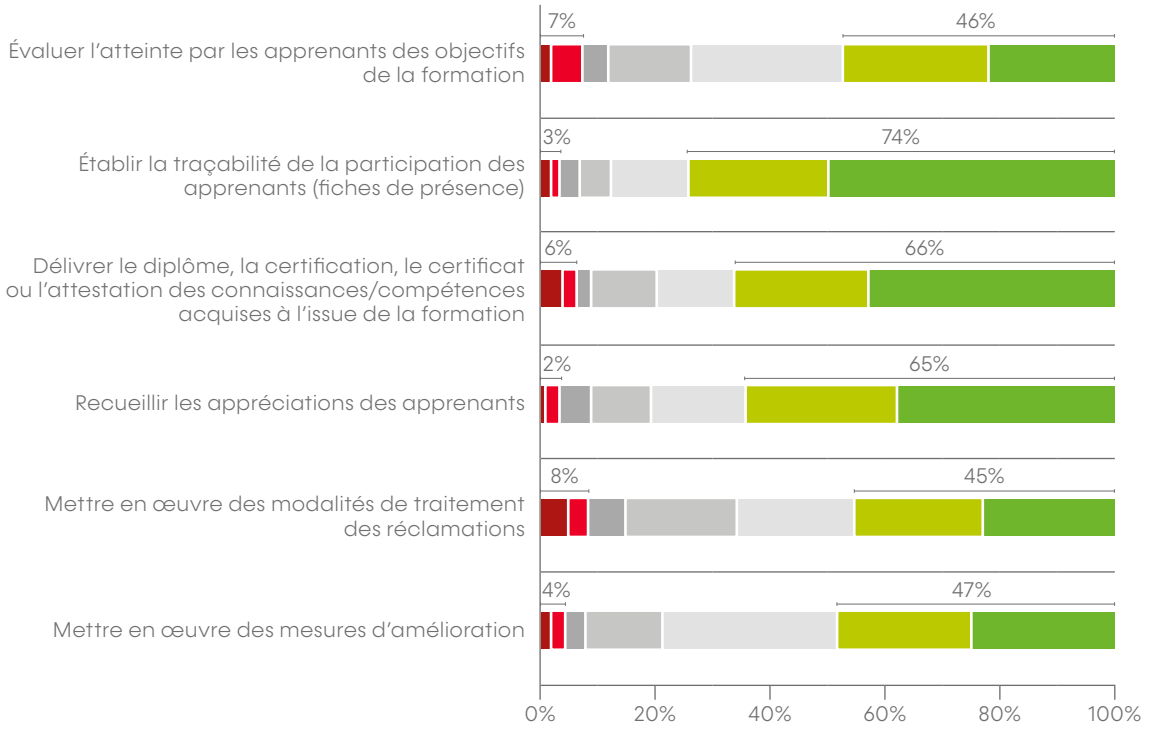

Lecture : établir la traçabilité de la participation des apprenants est perçu comme tout à fait facile à documenter par 74 % des organismes de formation.

Pas du tout facile
Zone d'indécision
Tout à fait facile

Source : Observatoire de la formation

Certification des formateurs

Deux organismes de formation sur cinq (41 %) considèrent la certification des formateurs comme déterminante.

Au contraire, 17 % des organismes de formation estiment qu'il n'est pas du tout indispensable de reconnaître au niveau national les compétences techniques et pédagogiques des formateurs requises pour la réalisation de leur mission **(Graphique 11)**.

Par statut, les organismes privés (42 %) et les organismes institutionnels/sectoriels (40 %) sont plus nombreux que les asbl (36 %) à percevoir la certification des formateurs comme tout à fait indispensable.

Graphique 11
Répartition des organismes de formation selon leur perception de la certification des formateurs (en %) – 2019

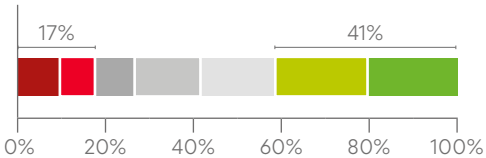

Pas du tout indispensable
Zone d'indécision
Tout à fait indispensable

Lecture : la certification des formateurs est perçue comme tout à fait indispensable par 41 % des organismes de formation.

Source : Observatoire de la formation

Détention d'une norme, d'une certification, d'un label et/ou d'une charte

Une majorité des organismes de formation (56 %) détiennent une norme, une certification, un label et/ou une charte pour la gestion de leur organisation, de leurs formateurs ou de leurs formations.

Par statut, les organismes institutionnels/sectoriels (68 %) et les asbl (66 %) sont plus nombreux à disposer d'une norme, d'une certification, d'un label et/ou d'une charte que les organismes privés (53 %).

Encadré 3

La qualité dans les organismes de formation (OF) en 2019

Indicateur	2019
Part des OF percevant comme tout à fait facile, par formation, quel que soit le support, la description des modalités d'évaluation de la formation (en %)	49
Part des OF percevant comme tout à fait facile, la revue et l'évaluation des compétences et de la performance des partenaires de formation (formateurs freelance, sous-traitants et co-traitants) (en %)	40
Part des OF percevant comme tout à fait facile, l'évaluation de l'atteinte des objectifs de formation (en %)	46
Part des OF percevant comme tout à fait facile, la mise en œuvre des modalités de traitement des réclamations (en %)	45
Part des OF considérant comme tout à fait indispensable la certification des formateurs (en %)	41
Part des OF détenant une norme, une certification, un label et/ou une charte (en %)	56

Source : Observatoire de la formation

LES PRATIQUES DES ORGANISMES DE FORMATION

Activités des organismes de formation

Six organismes de formation sur dix (58 %) ont la formation pour unique activité.

Les organismes de formation sont 26 % à offrir des prestations en matière de conseil, d'audit ou d'études **(Graphique 12)**. Le bilan de compétences représente une prestation offerte par un organisme de formation sur cinq.

Graphique 12
Part des organismes de formation par type d'activité (en %) - 2019

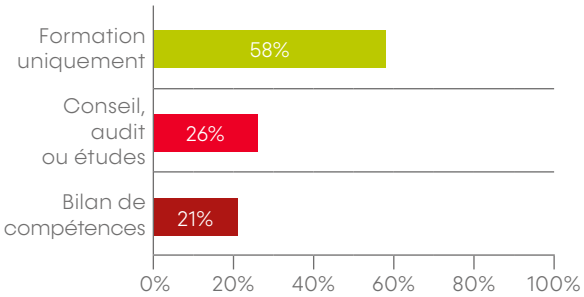

Lecture : 21 % des organismes de formation réalisent des bilans de compétences.

Source : Observatoire de la formation

Neuf organismes de formation sur dix (88 %) offrent des formations sur mesure.

Ils sont 58 % à proposer à la fois des formations catalogue et des formations sur mesure.

30 % des organismes de formation dispensent exclusivement des formations sur mesure et 11 % uniquement des formations catalogue **(Graphique 13)**.

Les formations sur mesure sont les plus demandées (61 %), suivies par les formations catalogue intra-entreprise (22 %) et les formations catalogue inter-entreprises (17 %).

Graphique 13
Répartition des organismes de formation selon le type de formation (en %) * - 2019

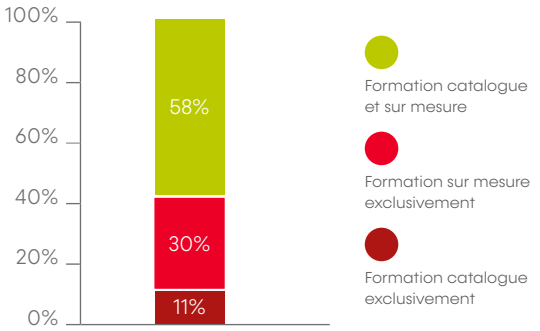

* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Lecture : 69 % des organismes de formation proposent des formations catalogue (58 % + 11 %).

Source : Observatoire de la formation

Encadré 4

Formation sur mesure
Formation adaptée aux besoins spécifiques d'une entreprise ou d'une organisation. Elle répond à un cahier des charges précis en termes d'objectifs, de durée, d'approche pédagogique, d'évaluation et du public à former.

Formation catalogue inter-entreprises
Formation standard issue des programmes définis au préalable par les organismes de formation à laquelle participent des salariés de différentes entreprises ou tout autre public intéressé.

Formation catalogue intra-entreprise
Formation standard issue des programmes définis au préalable par les organismes de formation organisée pour les salariés d'une même entreprise.

En savoir plus : www.lifelong-learning.lu

Source : INFPC

Les domaines de formation « Développement personnel et professionnel » et « Gestion d'entreprise, Ressources humaines » sont privilégiés.

Ces deux domaines sont respectivement couverts par 44 % et 34 % des organismes de formation **(Tableau 1)**.

Les organismes privés sont 35 % à couvrir un seul domaine **(Tableau 2)**. Leurs activités se concentrent principalement sur les domaines de formation « Développement personnel et professionnel » (47 %) et « Gestion d'entreprise, Ressources humaines » (36 %).

L'offre de formation des organismes institutionnels/sectoriels est la plus étendue. Ils sont 52 % à couvrir quatre domaines et plus, contre 24 % des organismes privés et 16 % des asbl. Leurs trois principaux domaines de formation correspondent à « Informatique, Télécommunication » (48 %), « Développement personnel et professionnel » (43 %) et « Finance, Assurance, Droit » (43 %). Actifs dans la plupart des domaines, les organismes institutionnels/sectoriels se distinguent en particulier dans les domaines « Commerce, Vente, Horeca » (38 %, contre 15 % pour l'ensemble des organismes de formation), « Communication, Multimédia » (38 %, contre 19 %), « Artisanat, Art » (29 %, contre 5 %) et « Construction, Environnement, Energie » (29 %, contre 11 %).

Les asbl sont 44 % à être spécialisées dans un seul domaine. La moitié des asbl proposent des formations dans le domaine « Santé, Action sociale » (49 %). Elles sont également bien présentes dans les domaines « Langues » (33 %) et « Développement personnel et professionnel » (24 %).

La taille est un facteur de diversification. Les structures de 20 salariés et plus ont une offre de formation plus diversifiée. Elles sont plus actives dans 11 domaines de formation, en particulier « Informatique, Télécommunication » (37 %, contre 18 % pour l'ensemble des organismes de formation), « Santé, Action sociale » (37 %, contre 22 %), « Qualité Sécurité » (32 %, contre 19 %) et « Langues » (32 %, contre 22 %).

Les organismes de formation de taille intermédiaire (5 à 19 salariés) sont plus nombreux à proposer des formations dans les domaines « Finance, Assurance, Droit » (25 %, contre 17 % pour l'ensemble des organismes de formation), « Sciences, Sciences sociales et humaines » (19 %, contre 14 %) et « Agriculture, Agroalimentaire » (6 %, contre 4 %).

L'offre des structures de petite taille (1 à 4 salariés), couplée à celle des structures sans aucun salarié, est particulièrement dense dans les deux domaines principaux que sont « Développement personnel et professionnel » et « Gestion d'entreprise, Ressources humaines ».

Tableau 1
Part des organismes de formation par domaine de formation selon le statut et la taille (en %) – 2019

Domaine de formation	Total	Statut			Taille (Nombre de salariés)			
		privé	inst.	asbl	0	1-4	5-19	20 et +
Développement personnel et professionnel	**44**	**47**	**43**	**24**	**42**	**54**	28	42
Gestion d'entreprise, Ressources humaines	**34**	**36**	38	20	**29**	**38**	34	32
Langues	**22**	18	38	**33**	22	18	19	**32**
Santé, Action sociale	22	16	38	**49**	20	17	19	**37**
Communication, Multimédia	19	19	38	11	11	22	19	25
Qualité Sécurité	19	19	33	11	11	19	19	**32**
Informatique, Télécommunication	18	18	**48**	4	9	14	21	**37**
Finance, Assurance, Droit	17	17	**43**	4	11	15	**25**	24
Commerce, Vente, Horeca	15	15	38	4	10	16	15	22
Sciences, Sciences sociales et humaines	14	12	29	22	15	11	**19**	15
Construction, Environnement, Energie	11	11	29	4	4	10	15	20
Transport, Manutention	7	7	19	0	5	6	4	12
Artisanat, Art	5	3	29	4	3	2	8	12
Agriculture, Agroalimentaire	4	4	10	2	2	5	**6**	3
Transformation de matériaux et gestion de production	3	4	5	0	1	4	4	5
Mécanique, Electrotechnique, Automatismes	3	2	14	0	0	2	4	8

Lecture : 47 % des organismes privés dispensent des formations en « Développement personnel et professionnel ».

Source : Observatoire de la formation

Tableau 2
Répartition des organismes de formation par statut selon le nombre de domaines de formation couverts (en %) - 2019

Domaine de formation	Total	Statut		
		privé	inst.	asbl
1 seul domaine	36	**35**	33	**44**
2 domaines	22	22	10	27
3 domaines	17	19	5	13
4 domaines et plus	25	24	**52**	16
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Lecture : 24 % des organismes privés dispensent des formations dans quatre domaines et plus.

Source : Observatoire de la formation

Le domaine de formation « Langues » occupe la troisième place. Un organisme de formation sur cinq (22 %) propose des formations en « Langues ».

Parmi eux, un tiers offre des formations pour une seule langue et près des trois quarts (73 %) proposent l'apprentissage du français **(Graphique 14)**.

Les cours de luxembourgeois sont offerts par deux organismes de formation sur trois, juste devant les cours d'anglais (64 %).

Graphique 14
Part des organismes de formation dispensant des formations dans le domaine « Langues » par langue d'apprentissage (en %) - 2019

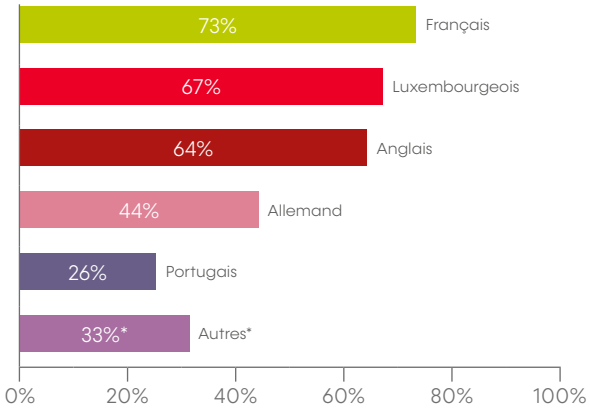

* Autres : Chinois, Espagnol, Italien, Japonais, Néerlandais et Russe.

Lecture : parmi les organismes de formation qui dispensent des formations en « Langues », 26 % dispensent des formations visant l'apprentissage du portugais.

Source : Observatoire de la formation

Le français et le luxembourgeois font part égale en termes de formations en langues les plus demandées, 27 % chacun **(Graphique 15)**. L'anglais, avec 19 %, se place en troisième position.

Graphique 15
Répartition des cours de langues les plus demandés par les clients (en %) - 2019

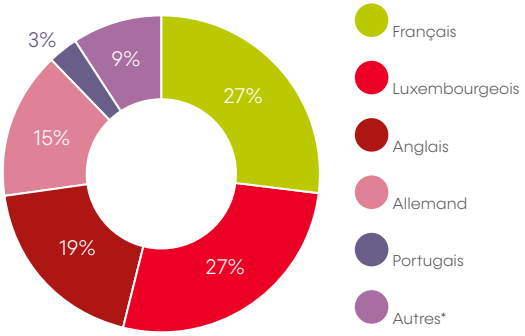

* Autres : Chinois, Espagnol, Italien, Japonais, Néerlandais et Russe.

Lecture : Pour 19 % des organismes de formation, les cours de langues les plus demandés sont les cours d'anglais.

Source : Observatoire de la formation

Caractéristiques de l'offre de formation

Dans les autres domaines que celui des « Langues », une forte majorité des organismes de formation (59 %) mobilisent entre deux et trois langues pour dispenser leurs formations.

Ils sont 20 % à proposer leurs formations en une seule langue véhiculaire.

La part des organismes de formation qui dispensent les formations dans quatre langues et plus croît avec la taille. Ils sont 10 % parmi les structures sans salarié, 19 % parmi celles comptant de 1 à 4 salariés, 27 % parmi celles comptant de 5 à 19 salariés et 33 % parmi celles comptant 20 salariés et plus.

Dans les autres domaines que celui des « Langues », le français est la principale langue utilisée par les organismes de formation.

91% l'emploient et 63 % y ont davantage recours **(Tableau 3)**. L'anglais occupe une deuxième place, utilisé par 65 % des organismes de formation.

Le luxembourgeois est mobilisé par un tiers des organismes de formation (34 %). Un sur dix l'utilise plus que les autres langues.

Tableau 3
Part des organismes de formation par langue de formation, hors formations dans le domaine « Langues » (en %) – 2019

Langue	Langue utilisée	Langue la plus utilisée
Français	**91**	**63**
Anglais	**65**	**17**
Luxembourgeois	**34**	**10**
Allemand	**41**	8
Espagnol	1	<1
Portugais	7	0
Italien	2	0
Autres	11	2

Lecture : 91% des organismes de formation, hors formation dans le domaine « Langues », dispensent des formations en français. 17 % d'entre eux utilisent le plus souvent l'anglais pour dispenser leurs formations.

Source : Observatoire de la formation

Les deux-tiers des organismes de formation offrent des formations en e-learning.

S'ils sont 65 % à offrir des solutions e-learning, 35 % restent encore réticents. Ces derniers évoquent en particulier le manque d'adaptation de ces solutions aux domaines de formation proposés (51 %), la déshumanisation de l'apprentissage (33 %) et le manque de valeur ajoutée pédagogique (24 %).

Pour 43 % des organismes de formation qui proposent des formations en e-learning, l'offre e-learning représente de 25 à 100 % de leur offre **(Graphique 16)**.

Graphique 16
Répartition des organismes de formation* selon la part de leur offre de formation en e-learning (en %) ** - 2019

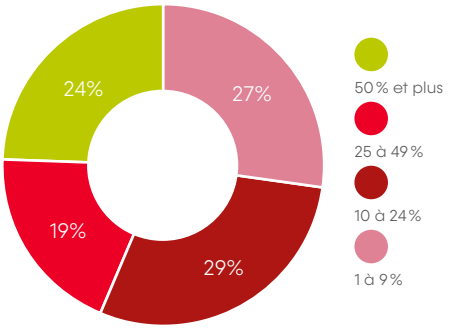

* Organismes de formation qui offrent des solutions e-learning.
** La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Lecture : 24 % des organismes de formation qui proposent des solutions e-learning ont une offre en e-learning égale ou supérieure à la moitié de l'ensemble de leur offre de formation.

Source : Observatoire de la formation

Les organismes privés comptant moins de cinq salariés ont davantage recours aux formations en e-learning. Ils sont 71% à recourir à ce mode de formation, contre respectivement 14 % et 15 % des structures comptant de 5 à 19 salariés et 20 salariés et plus.

Pour réaliser le contenu des formations en e-learning, 88 % des organismes de formation mobilisent en interne leurs propres ressources et 15 % font appel à des ressources externes (achat clés en main ou sur mesure).

La part de ceux qui proposent des solutions e-learning à la fois sur mesure et issues de catalogues s'établit à 41 %. Trois organismes de formation sur dix conçoivent exclusivement des solutions e-learning sur mesure.

83 % des organismes de formation ayant une offre e-learning utilisent le e-learning en mode tutoré à distance **(Graphique 17)**.

Graphique 17
Part des organismes de formation* par mode d'utilisation des solutions e-learning (en %) – 2019

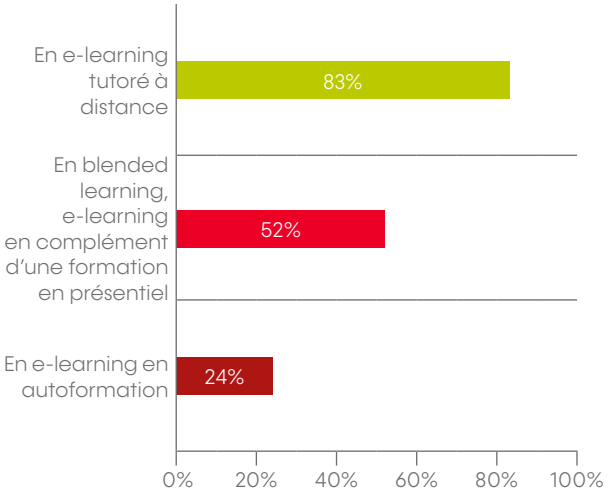

* Organismes de formation qui offrent des solutions e-learning.

Lecture : 52 % des organismes de formation utilisent leurs solutions e-learning en complément d'une formation en présentiel.

Source : Observatoire de la formation

Les formations en « Développement personnel et professionnel » (39 % des organismes de formation qui offrent des solutions e-learning) et « Gestion d'entreprise, Ressources humaines » (25 %) font partie du trio de tête avec les formations en « Langues » (26 %).

L'attestation de participation à la formation constitue la règle.

78 % des organismes de formation délivrent au minimum une attestation de participation à la formation **(Graphique 18)**.

Graphique 18
Part des organismes de formation par type de justificatif de formation délivré (en %) - 2019

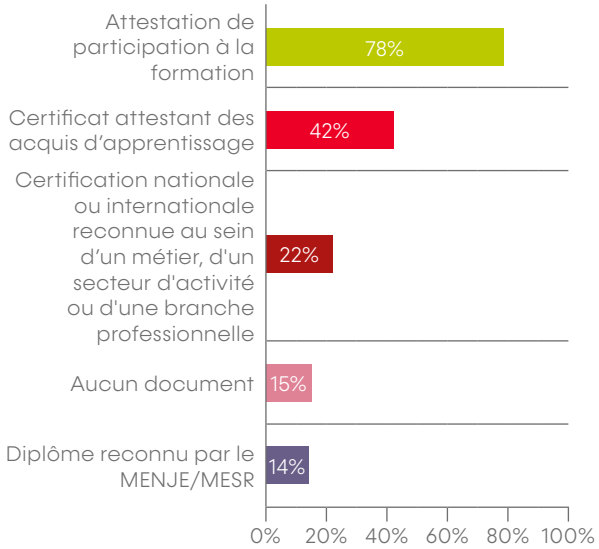

Lecture : 14 % des organismes de formation proposent des formations menant à un diplôme reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) ou par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR).

Source : Observatoire de la formation

Participants aux formations

Plus d'un organisme de formation sur deux forme des particuliers qui financent eux-mêmes leurs formations (55 %).

Les organismes de formation forment pour 87 % d'entre eux des dirigeants, des cadres et des salariés du secteur privé **(Graphique 19)**. Seuls 30 % d'entre eux forment des agents et fonctionnaires au service d'institutions européennes et internationales.

Les organismes privés se distinguent à la marge, en ciblant plus que les autres, les dirigeants, les cadres et les salariés du secteur privé (91 %, contre 87 % pour l'ensemble des organismes de formation).

Les organismes institutionnels/sectoriels sont davantage concernés que les organismes privés et que les asbl par tous les autres types de publics, en particulier par les demandeurs d'emploi (62 %, contre 31 % pour l'ensemble des organismes de formation), par les fonctionnaires et employés de l'État (52 %, contre 34 %) et par les particuliers qui financent eux-mêmes leurs formations (71 %, contre 55 %).

En plus des dirigeants, des cadres et des salariés du secteur privé, les asbl accueillent plutôt des particuliers qui financent eux-mêmes leurs formations (56 %).

Graphique 19
Part des organismes de formation par statut des participants aux formations et par statut des organismes de formation (en %) - 2019

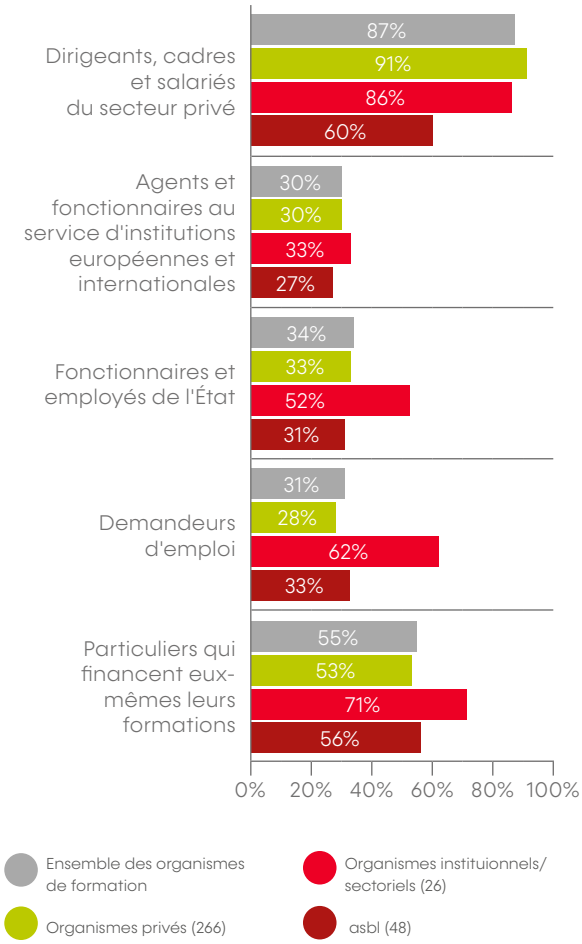

Lecture : 56 % des asbl ont pour participants à leurs formations des particuliers qui financent eux-mêmes leurs formations.

Source : Observatoire de la formation

Les dirigeants, les cadres et les salariés formés sont principalement issus des entreprises œuvrant dans les secteurs « Activités financières et d'assurance » et « Industrie ».

Ces deux secteurs sont respectivement couverts par 63 % et 46 % des organismes de formation **(Graphique 20)**.

Par statut, les organismes privés forment davantage de dirigeants, de cadres et de salariés issus des secteurs « Activités financières et d'assurance » (66 %), « Industrie » (47 %) et « Information et communication » (37 %).

En plus des deux principaux secteurs, les organismes institutionnels/sectoriels ciblent, pour la moitié d'entre eux, le secteur « Construction ».

Une majorité des asbl (56 %) forment des dirigeants, cadres et salariés issus du secteur « Santé humaine et action sociale ».

Graphique 20
Part des organismes de formation par secteur d'activité des entreprises qui emploient les dirigeants, les cadres et les salariés qui suivent leurs formations (en %) – 2019

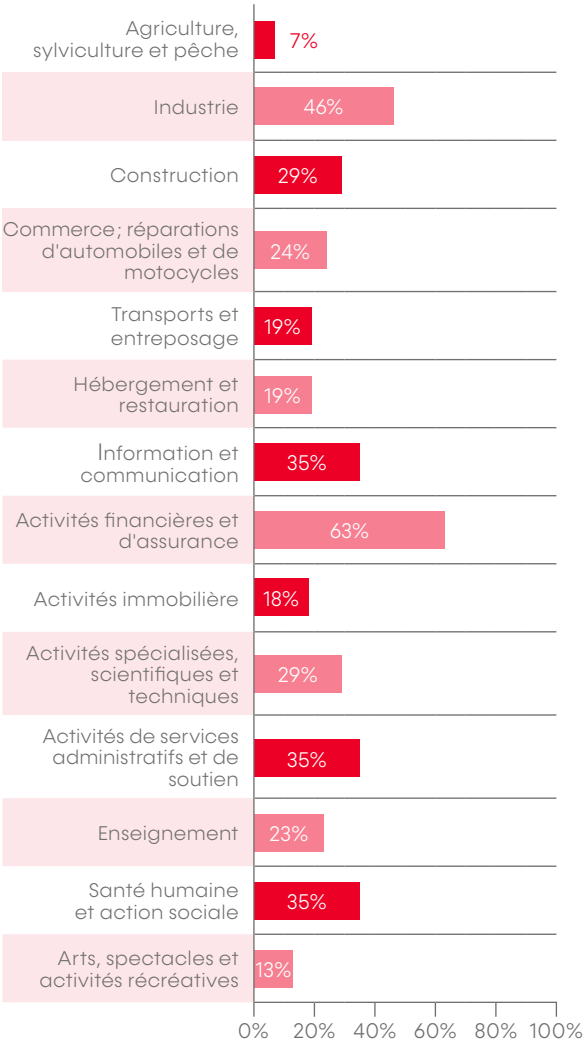

Lecture : 35 % des organismes de formation ont pour participants aux formations des dirigeants, des cadres et des salariés issus des entreprises du secteur « Activités de services administratifs et de soutien ».

Source : Observatoire de la formation

Encadré 5

Pratiques des organismes de formation (OF) en 2019 - Quelles différences par rapport à 2013* et 2016 ?**

Indicateur	2013*	2016**	2019	E***
Part des OF offrant uniquement des formations (en %)	62	46	58	+
Part des OF offrant des prestations de conseil, audit ou études (en %)	32	39	26	-
Part des OF offrant des formations sur mesure (en %)	89	94	88	-
Part des OF offrant des formations dans le domaine « Développement personnel et professionnel » (en %)	50	44	44	=
Part des OF offrant des formations**** dans une seule langue (en %)	31	20	20	=
Part des OF offrant des formations**** dans quatre langues et plus (en %)	15	25	20	-
Part des OF offrant des formations**** en anglais (en %)	50	62	65	+
Part des OF dispensant des formations en mode e-learning (en %)	19	26	65	+
Part des OF dispensant des formations à des particuliers (en %)	45	51	55	+
Part des OF dispensant des formations à des demandeurs d'emploi (en %)	23	30	31	+

* Source : Observatoire de la formation, « L'offre de formation continue en chiffres – enquête 2014 », Formabref, 2014.
** Source : Observatoire de la formation, « L'offre de formation continue en chiffres – enquête 2017 », Formabref, 2018.
*** E pour évolution entre 2016 et 2019.
**** Hors formations dans le domaine « Langues ».

Source : Observatoire de la formation

DIGITALISATION DE LA FORMATION

Utilisation des outils numériques

Une utilisation importante des outils numériques faciles d'accès...

Les organismes de formation sont nombreux à utiliser les outils numériques comme les courriers électroniques (86 %) et les échanges téléphoniques / Skype / WhatsApp / Zoom (73 %) **(Graphique 21)**.

Plus de la moitié d'entre eux partagent en ligne des fichiers comme des devoirs (60 %) ou des supports de cours et ressources complémentaires (65 %). Ils sont 56 % à avoir recours aux classes virtuelles ou aux webinaires.

...mais une utilisation moindre des outils plus complexes

Six à sept organismes de formation sur dix n'utilisent pas et n'envisagent pas d'utiliser des outils numériques qui nécessitent plus de connaissances techniques comme les forums, les outils de récompense ou les simulateurs.

Graphique 21
Répartition des organismes de formation selon leur utilisation des outils numériques (en %) – 2019

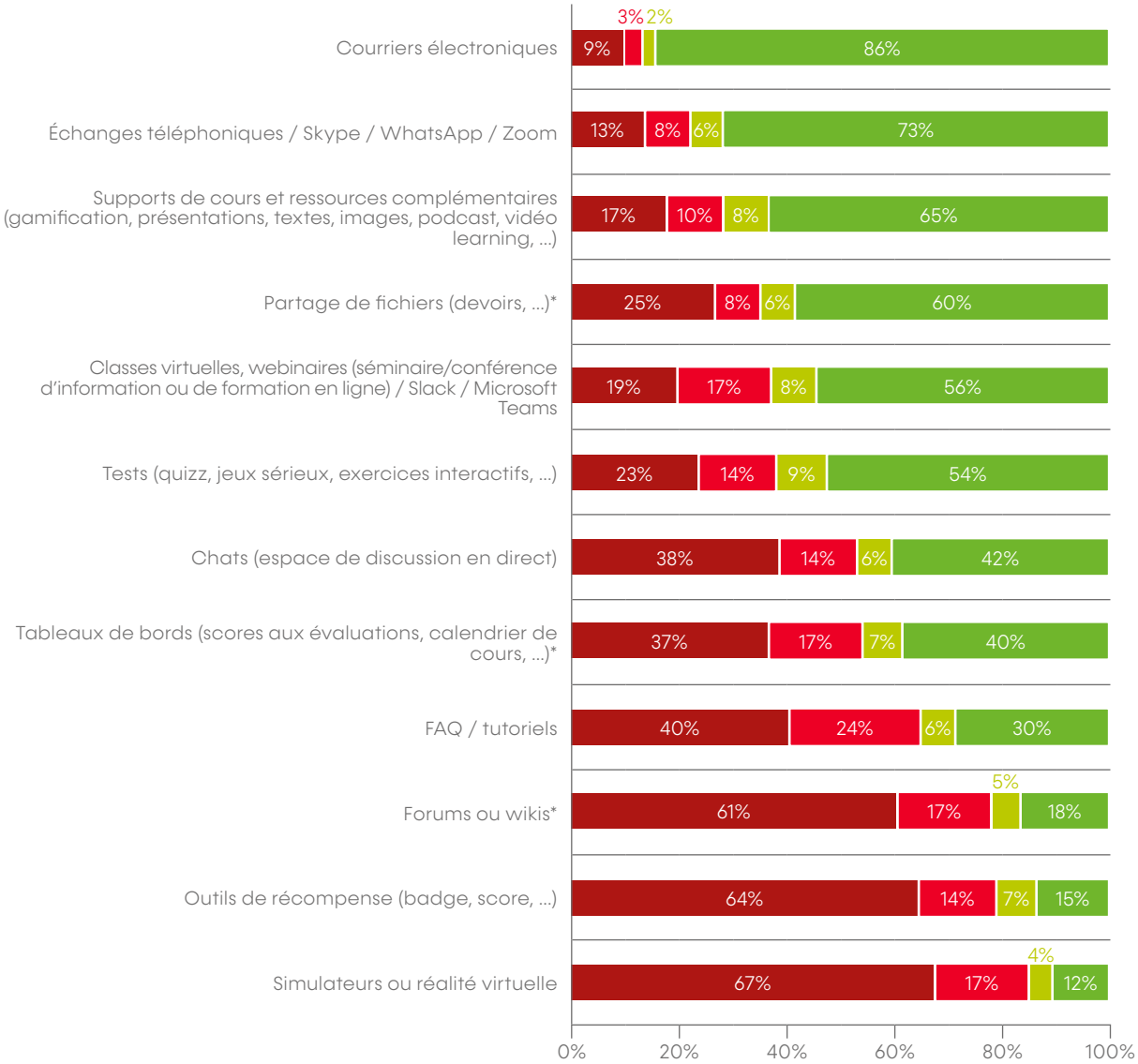

* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Lecture : 86 % des organismes de formation utilisent les courriers électroniques.

Source : Observatoire de la formation

Utilisation non envisagée
Utilisation envisagée et non planifiée
Utilisation envisagée et planifiée
Déjà utilisé

Perception de la digitalisation

Un organisme de formation sur deux perçoit la digitalisation comme un moyen de favoriser l'engagement des apprenants et d'augmenter la réactivité face à leur demande.

Ils sont 41 % à estimer que la digitalisation est un moyen d'améliorer l'efficacité pédagogique des formations et 32 % à la percevoir comme un moyen d'améliorer les conditions de travail en limitant les déplacements **(Graphique 22)**.

Graphique 22
Répartition des organismes de formation selon leur perception de la digitalisation (en %) – 2019

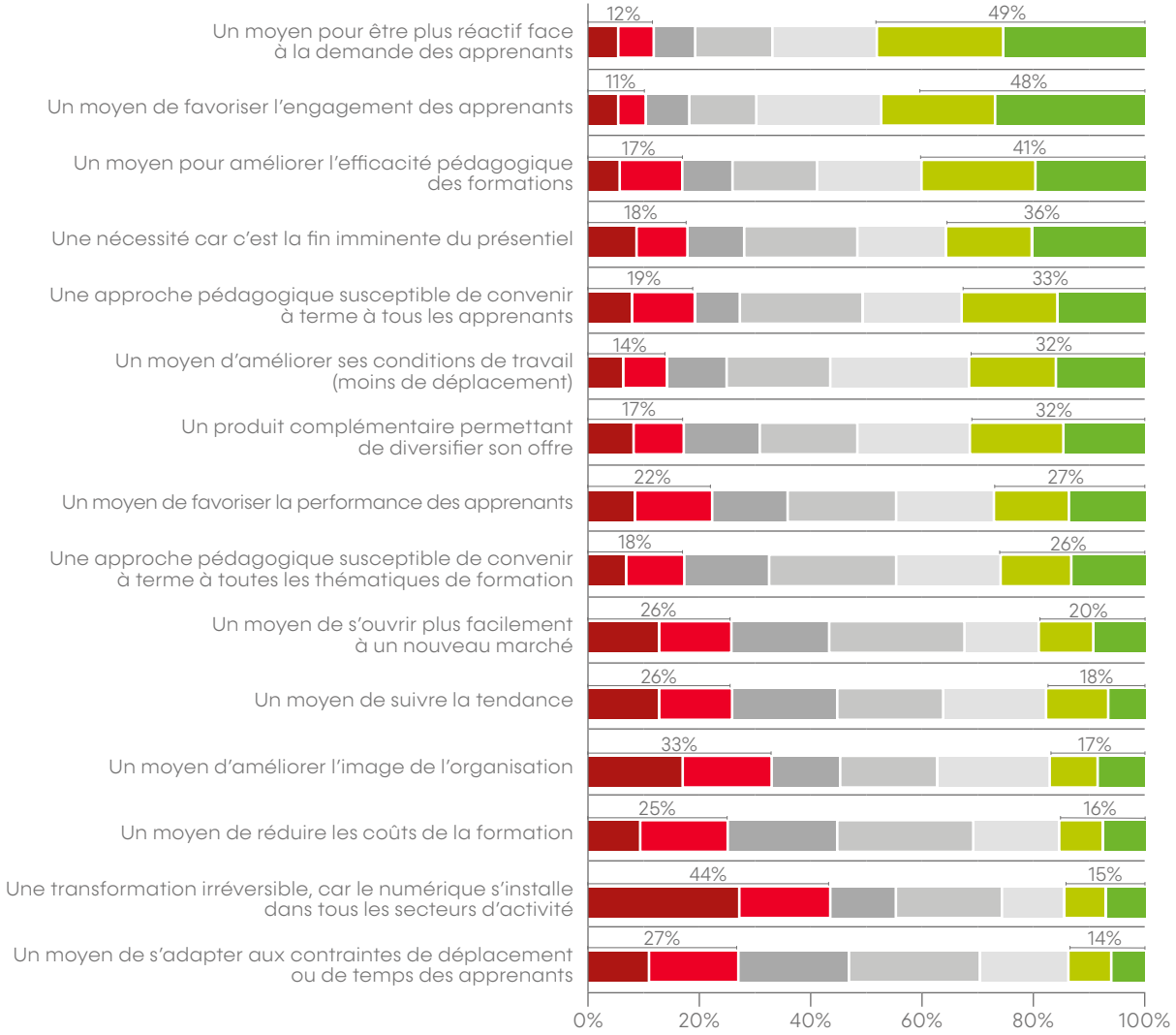

Lecture : 14 % des organismes de formation estiment que la digitalisation est un moyen de s'adapter aux contraintes de déplacement ou de temps des apprenants.

Pas du tout d'accord
Zone d'indécision
Tout à fait d'accord

Source : Observatoire de la formation

Bien qu'elle soit perçue comme une nécessité par 36 % des organismes de formation, la digitalisation n'est pas une transformation irréversible pour 44 % des organismes de formation. Ils sont un tiers à penser que l'image de leur organisation ne peut être améliorée par la digitalisation.

Atouts de la digitalisation

L'autonomie géographique est le principal atout de la digitalisation de la formation pour 44 % des organismes de formation.

Ils sont également 39 % à citer le complément à la formation en présentiel et 35 % la facilité d'accès à la formation comme principaux atouts de la digitalisation **(Graphique 23)**.

La digitalisation de la formation n'est pas perçue par les organismes de formation comme un moyen d'améliorer l'environnement d'apprentissage (<1%). Elle n'est pas non plus envisagée comme un moyen de limiter les abandons (1%) ou d'améliorer le suivi des apprenants (2 %).

Graphique 23
Part des organismes de formation selon leur perception des principaux avantages de la digitalisation de la formation pour les clients (en %) – 2019

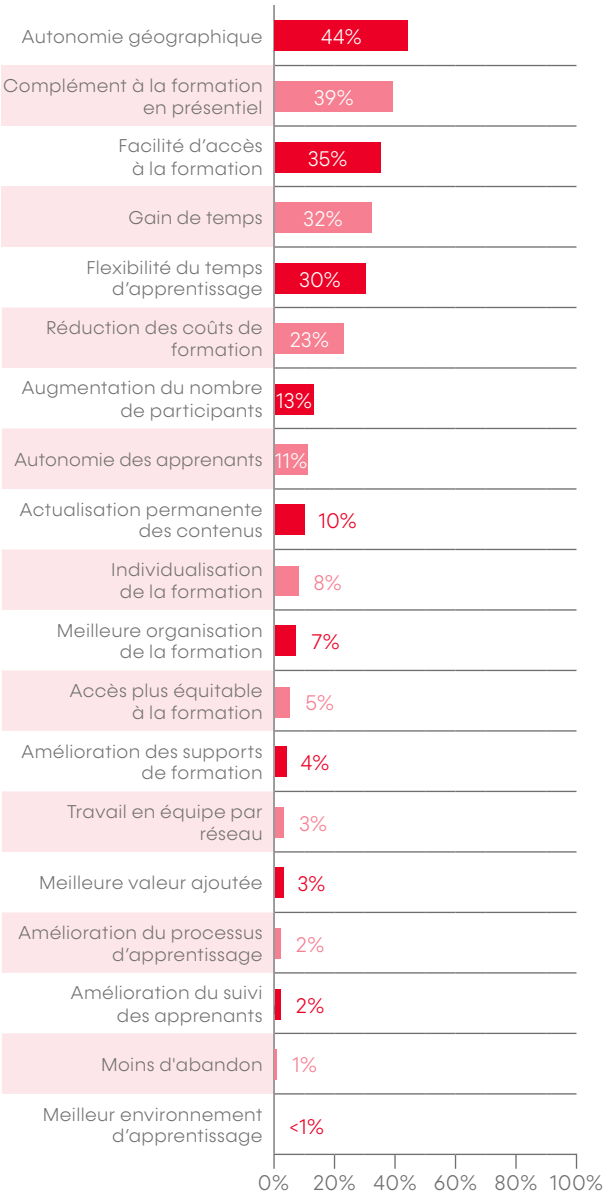

Lecture : 1% des organismes de formation perçoit la digitalisation comme un avantage pour limiter les abandons.

Source : Observatoire de la formation

Freins à la digitalisation

Près d'un organisme de formation sur deux perçoit la déshumanisation de l'apprentissage comme un frein à la digitalisation.

Le manque de culture numérique, les difficultés techniques liées au parc ou au réseau informatique, la difficulté à maîtriser l'outil informatique et le manque de suivi ralentissent la digitalisation de l'offre d'un organisme de formation sur quatre **(Graphique 24)**. Les coûts trop élevés de la mise en œuvre de solutions digitales sont un obstacle pour seulement 4 % des organismes de formation.

Graphique 24
Part des organismes de formation selon leur perception des principaux freins à la digitalisation de la formation pour les clients (en %) – 2019

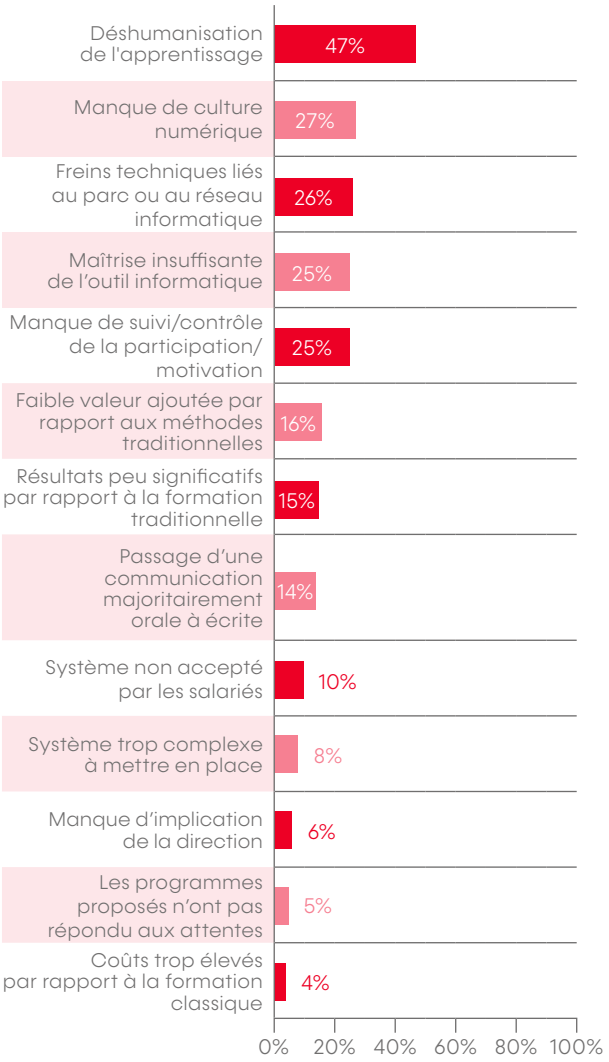

Lecture : pour 4 % des organismes de formation, les coûts trop élevés par rapport à la formation classique sont un frein à la digitalisation.

Source : Observatoire de la formation

Encadré 6

Digitalisation de la formation en 2019

Indicateur	2019
Part des OF utilisant les échanges téléphoniques / Skype / WhatsApp / Zoom (en %)	73
Part des OF n'envisageant pas d'utiliser des simulateurs ou de la réalité virtuelle (en %)	67
Part des OF estimant que la digitalisation est un moyen pour être plus réactif face à la demande des apprenants (en %)	49
Part des OF considérant l'autonomie géographique comme l'un des principaux avantages de la digitalisation de la formation (en %)	44
Part des OF considérant la déshumanisation de l'apprentissage comme l'un des principaux freins à la digitalisation de la formation (en %)	47

Source : Observatoire de la formation

BILAN & PERSPECTIVES

Bilan

43% des organismes de formation dressent un bilan pédagogique et financier pour l'année 2019.

Un marché de la formation fortement concentré. Les organismes institutionnels/sectoriels, qui comptent pour 8 % des organismes de formation, regroupent 39 % des personnes formées et couvrent 36 % de l'ensemble des heures dispensées **(Tableau 4)**.

Tableau 4
Répartition du nombre de personnes formées et du nombre d'heures de formation dispensées selon le statut des organismes de formation (en %) – 2019

Statut	Personnes formées	Heures de formation dispensées
Organisme privé	49	44
Organisme institutionnel/ sectoriel	39	36
asbl	13	20
Total	**100***	**100**

* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Lecture : les organismes privés forment 49 % de l'ensemble des participants aux formations et couvrent 44 % de l'ensemble des heures de formation dispensées.

Source : Observatoire de la formation

En 2019, le chiffre d'affaires annuel provenant de l'activité de formation est inférieur à 50 000 euros pour trois organismes de formation sur cinq **(Graphique 25)**. Il atteint ou dépasse 500 000 euros pour 10 % d'entre eux.

La distribution du chiffre d'affaires varie selon le statut, la taille et le poids de l'activité de formation.

Huit organismes privés sur dix et 67 % des asbl dégagent moins de 100 000 euros de recettes annuelles. Les organismes institutionnels/ sectoriels se situent à hauteur et au-delà de 500 000 euros pour 43 % d'entre eux.

28 % des organismes de formation comptant 20 salariés et plus et 24 % de ceux comptant de 5 à 19 salariés franchissent le seuil des 500 000 euros. Les recettes de la plupart des structures sans aucun salarié (81 %) sont en dessous de 50 000 euros.

Quand l'activité de formation est une activité secondaire, 73 % des organismes de formation dégagent moins de 50 000 euros de chiffre d'affaires annuel provenant de cette activité et 4 % d'entre eux, 500 000 euros et plus. En revanche, quand la formation est leur activité unique ou principale, ils sont 49 % à dégager moins de 50 000 euros et 15 % à atteindre ou dépasser 500 000 euros.

Graphique 25
Répartition du chiffre d'affaires annuel des organismes de formation (en %) * – 2019

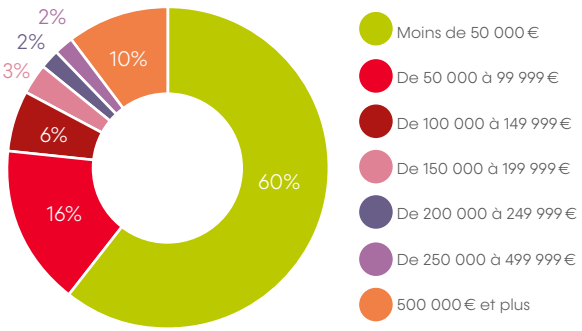

* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Lecture : 60 % des organismes de formation dégagent moins de 50 000 euros de chiffre d'affaires provenant de leur activité de formation sur le territoire luxembourgeois.

Source : Observatoire de la formation

Perspectives

Avant la première situation de confinement, l'optimisme était de rigueur.

Les organismes de formation sont 1,4 fois plus nombreux à parier sur la hausse de leur chiffre d'affaires à moyen terme (2020-2022) qu'à court terme (2020) **(Graphique 26)**.

Ce pari est opéré à la faveur d'une baisse sensible de ceux qui misent à moyen terme (2020-2022) sur la baisse (9 %, contre 23 % pour 2020) et sur la stabilité de leur chiffre d'affaires (30 %, contre 37 % pour 2020).

Graphique 26
Répartition des organismes de formation selon leur perception de l'évolution de leur chiffre d'affaires à court et à moyen terme avant la première situation de confinement (en %) – 2019

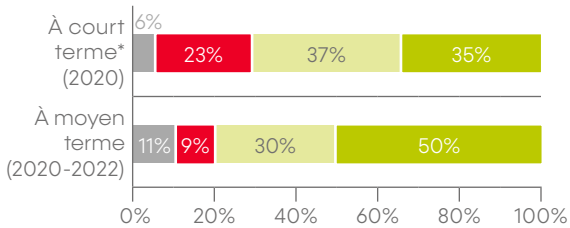

* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Incertaine · À la baisse · Stable · À la hausse

Lecture : avant la première situation de confinement, 11 % des organismes de formation jugent incertaine la perspective d'évolution à trois ans de leur chiffre d'affaires provenant de l'activité de formation sur le territoire luxembourgeois.

Source : Observatoire de la formation

Pendant la première situation de confinement (Mars-Juin 2020), l'activité de formation s'est contractée…

Pour 86 % des organismes de formation, l'activité de formation décline **(Graphique 27)**. Ils sont six sur dix (63 %) à subir une réduction de leur activité de moitié et plus.

Par statut, les organismes privés sont les plus touchés. L'activité de formation est divisée par deux, voire plus, pour 68 % d'entre eux, contre 52 % des asbl et 32 % des organismes institutionnels/sectoriels.

Graphique 27
Répartition de l'évolution de l'activité de formation pendant la première situation de confinement (Mars- Juin 2020) (en %) – 2019

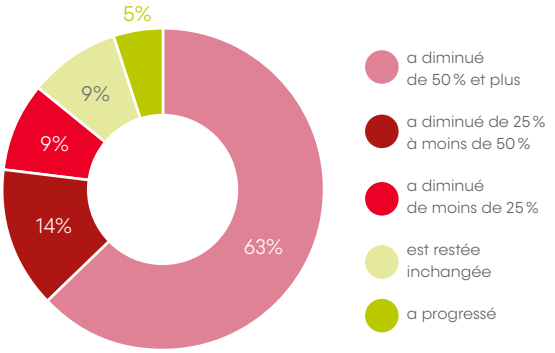

Lecture : pendant la première situation de confinement, l'activité de formation est restée inchangée pour 9 % des organismes de formation.

Source : Observatoire de la formation

Le télétravail est mis en place par six organismes de formation sur dix (63 %). Les structures les plus grandes sont les plus concernées : 80 % de celles comptant 20 salariés et plus ont recours au télétravail.

Un quart des organismes de formation s'appuient sur le chômage partiel pour maintenir l'emploi.

Ils sont 28 % à n'avoir recours ni au télétravail ni au chômage partiel.

...par contre, l'utilisation des outils numériques s'est démocratisée.

77 % des organismes de formation saisissent l'opportunité de digitaliser leurs formations **(Graphique 28)**.

Graphique 28
Répartition des organismes de formation selon le recours aux outils numériques pendant la première situation de confinement (Mars-Juin 2020) (en %) – 2019

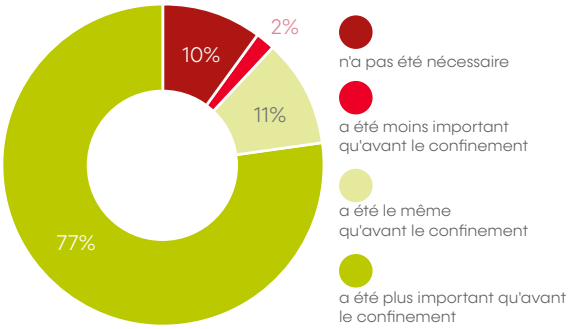

Lecture : pendant la première situation de confinement, le recours aux outils numériques n'a pas été nécessaire pour 2 % des organismes de formation.

Source : Observatoire de la formation

Graphique 29
Répartition des organismes de formation selon leur utilisation des outils numériques pendant la première situation de confinement (Mars-Juin 2020) (en %) – 2019

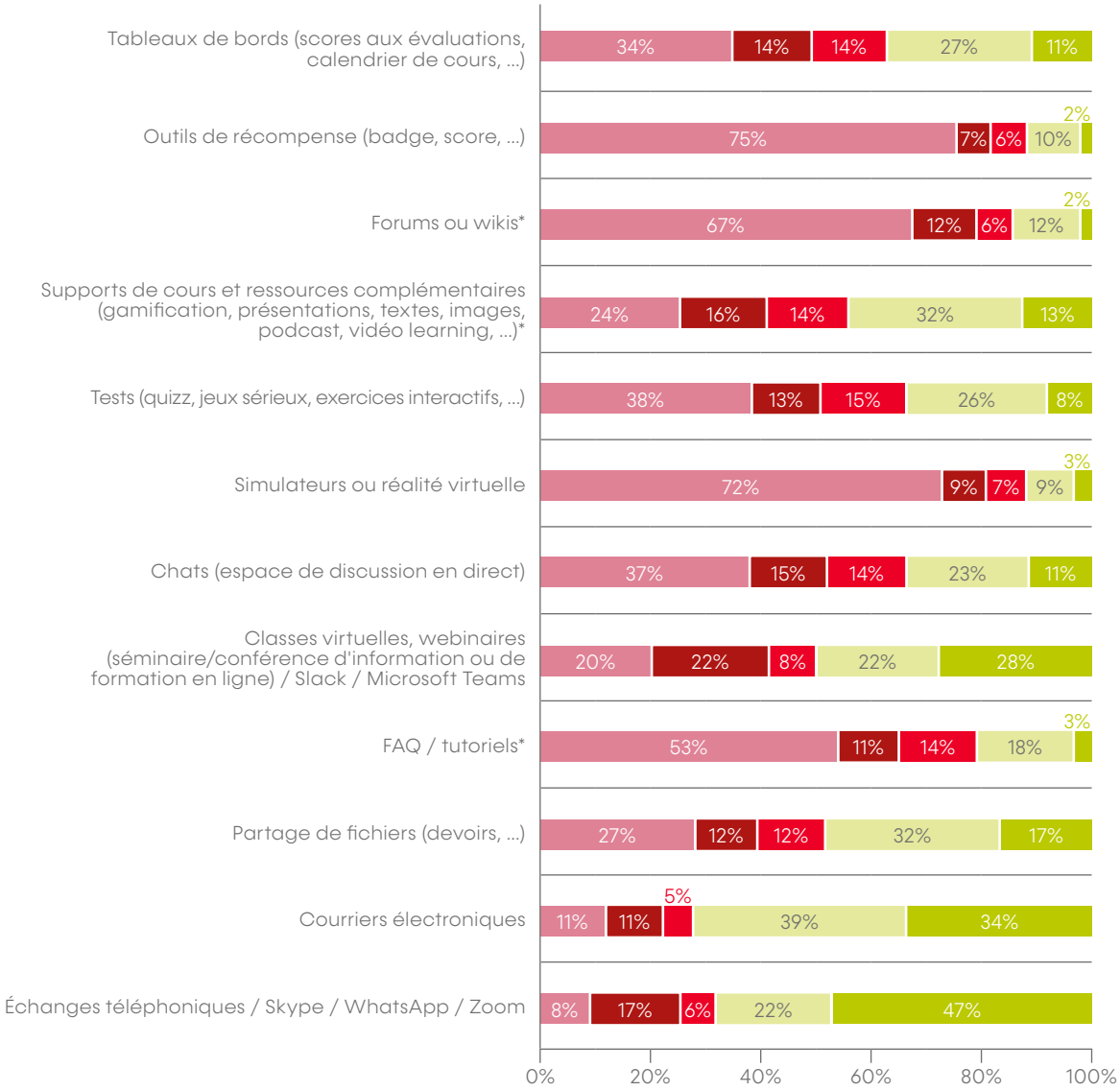

* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Lecture : pendant la première situation de confinement, le recours à des échanges téléphoniques / Skype / WhatsApp / Zoom a émergé pour 17 % des organismes de formation.

A été inexistant
A émergé
A été irrégulier
A été régulier
A été massif

Source : Observatoire de la formation

Les classes virtuelles et webinaires se développent : pour 22 % des organismes de formation, le confinement aide à leur émergence **(Graphique 29)**.

Le confinement favorise l'utilisation massive des échanges téléphoniques / Skype / WhatsApp / Zoom et des courriers électroniques.

Le recours aux outils de récompense, aux simulateurs/à la réalité virtuelle, aux forums/aux wikis ainsi qu'aux FAQ/tutoriels est inexistant pour plus de la moitié des organismes de formation.

Après la première situation de confinement, la confiance en l'avenir se maintient malgré un optimisme qui s'étiole et des perspectives baissières à court terme.

À court terme, pour 2020, 46 % des organismes de formation estiment que leur chiffre d'affaires va diminuer, contre 23 % des organismes de formation avant la première situation de confinement **(Graphique 30)**. Ils ne sont plus que 26 % à parier sur la stabilité et 18 % sur la hausse, contre respectivement 37 % et 35 % avant la première situation de confinement.

À moyen terme (2020-2022), ils sont encore 43 % à miser sur la hausse, soit sept points de moins qu'avant la première situation de confinement, mais toujours plus que ceux qui parient sur la baisse (15 %) ou sur l'incertitude (13 %).

Graphique 30
Répartition des organismes de formation selon leur perception de l'évolution de leur chiffre d'affaires à court et à moyen terme après la première situation de confinement (en %) – 2019

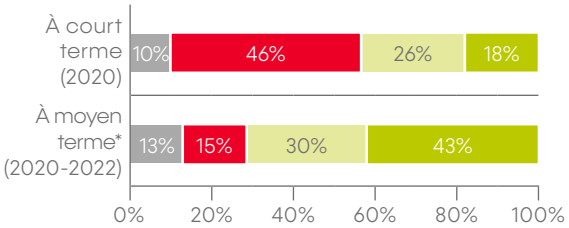

* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Incertaine · À la baisse · Stable · À la hausse

Lecture : après la première situation de confinement, 13 % des organismes de formation jugent incertaine la perspective d'évolution à moyen terme de leur chiffre d'affaires provenant de l'activité de formation sur le territoire luxembourgeois.

Source : Observatoire de la formation

72 % des organismes de formation estiment à un ou deux ans le délai pour retrouver un niveau d'activité comparable à celui d'avant la première situation de confinement. Ce délai passe à 4 ans et plus pour 6 % d'entre eux.

Pour la majorité des organismes de formation (54 %), la digitalisation continuera sa progression après la première situation de confinement **(Graphique 31)**. La généralisation du télétravail favorise certainement cette perception.

À l'inverse, Ils sont 17 % à estimer que le confinement n'aura eu qu'un impact transitoire sur la diffusion des outils numériques.

Graphique 31
Répartition des organismes de formation selon le recours aux outils numériques après la première situation de confinement (en %) – 2019

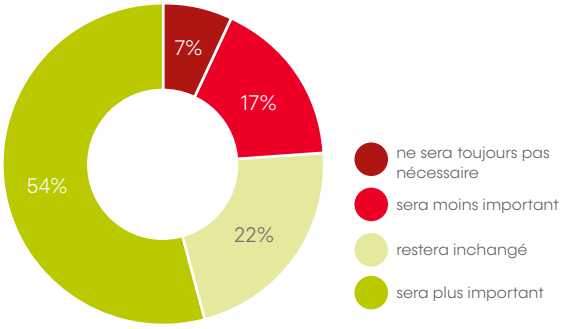

Lecture : après la première situation de confinement, le recours aux outils numériques ne sera toujours pas nécessaire pour 7% des organismes de formation.

Source : Observatoire de la formation

Encadré 7

Bilan & perspectives 2019 - Quelles différences par rapport à 2013* et 2016 ?**

Indicateur	2013*	2016**	2019	E***
Part des OF**** dégageant 500 000 euros et plus de l'activité de formation	8	10	10	=
Part des OF dégageant moins de 50 000 euros de l'activité de formation	59	61	60	-
Part des OF optimistes à court terme	36	44	AV/AP***** 35/18	-
Part des OF jugeant l'avenir incertain	19	11	AV/AP 11/13	+
Part des OF ayant confiance en l'avenir	48	56	AV/AP 50/43	-

* Source : Observatoire de la formation, « L'offre de formation continue en chiffres – enquête 2014 », Formabref, 2014.
** Source : Observatoire de la formation, « L'offre de formation continue en chiffres – enquête 2017 », Formabref, 2018.
*** E pour évolution entre 2016 et 2019.
**** OF : organisme de formation
***** AV/AP : Avant/Après la première situation de confinement

Source : Observatoire de la formation

observatoire
de la formation

INFPC

Éditeur
INFPC
Établissement public
Immeuble CUBUS C2
2, rue Peternelchen
L-2370 Howald

Contact
Responsable
Observatoire
de la formation
Alex Durand
T + 352 46 96 12-201
alex.durand@infpc.lu

Téléchargement
lifelong-learning.lu

lifelong-learning.lu

ISSN 2799-2462

© INFPC, 2021 La reproduction totale ou partielle de la présente publication est autorisée à condition d'en citer la source.